

## Information sur l'audition

Objet de l'audition :	Révision totale de la circulaire FINMA 2008/21 « Risques opérationnels – banques »  Projet de nouvelle circulaire « Risques et résilience opérationnels – banques », projet de modifications de la circulaire FINMA 2013/3 « Activités d'audit » et rapport explicatif
Invitation à prendre position :	Les intéressés sont invités à prendre position sur le projet de circulaire « Risques et résilience opérationnels – banques », projet de modifications de la Circ.-FINMA 13/3 « Activités d'audit »
Délai de réponse :	<b>11 juillet 2022</b>
Dépôt de la prise de position :	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA Anne Feidt Laupenstrasse 27 CH-3003 Berne <a href="mailto:anne.feidt@finma.ch">anne.feidt@finma.ch</a>
Forme de la prise de position :	Merci de transmettre en tout cas une version électronique (une version Word ainsi qu'une version PDF) de la prise de position.
Publication de la prise de position :	A défaut d'indication contraire expresse, la FINMA part du principe que les auteurs consentent à la publication de leur prise de position.
Questions complémentaires :	Anne Feidt Tél. +41 (0)31 327 96 58 <a href="mailto:anne.feidt@finma.ch">anne.feidt@finma.ch</a>
Contact médias :	Vinzenz Mathys Tél. +41 (0)31 327 19 77 <a href="mailto:vinzenz.mathys@finma.ch">vinzenz.mathys@finma.ch</a>